



ÉCLAT

Association des Personnes Handicapées du Pays de Gex,
leurs parents et amis

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prévessin-Moëns, le 28 septembre 2021

Le Conseil d'Administration et la Direction d'Éclat sont extrêmement préoccupés par les difficultés actuelles de recrutement et de fidélisation des professionnels pour accompagner les personnes en situation de handicap dans nos établissements et services.

Avec le Ségur de la santé, l'État a créé une situation d'inégalité entre une partie du secteur hospitalier public et le secteur médico-social associatif.

Les salaires du secteur public ont été fortement revalorisés, ce qui n'a pas été le cas dans le secteur médico-social associatif, alors même que les professionnels de notre secteur ont été fortement impactés et sollicités au plus fort de la crise. Cette situation est d'autant plus injuste que les salaires n'ont pas été revalorisés depuis des années dans notre secteur. Certains salaires de base de notre convention collective n'atteignent même pas le SMIC, et nous devons ajouter une ligne « rattrapage du SMIC » pour les salariés concernés.

Après avoir été les héros d'un moment, et des professionnels « essentiels » à la nation, ils redeviennent une charge pour l'État, voire des irresponsables dans certains médias. 80% de nos professionnels avaient démarré un schéma vaccinal avant l'arrivée de l'obligation vaccinale. Moins de 7% de nos professionnels font le choix de ne pas se faire vacciner malgré les suspensions appliquées.

Du fait de cette mise en concurrence des établissements médico-sociaux avec le secteur hospitalier, certains établissements ont dû mettre en place des fonctionnements dégradés ou des fermetures de places.

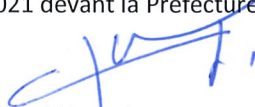
L'association Éclat a toujours su faire face aux difficultés de recrutement inhérentes au territoire frontalier avec la Suisse, pour proposer des accompagnements de qualité. Mais ce Ségur très incomplet génère des frustrations pour le personnel d'Éclat, et des vacances de postes de plus en plus difficiles à remplacer. Les rares candidats préfèrent d'autres solutions lorsque nous leur annonçons nos possibilités de rémunération.

Depuis 2020, les salariés de l'association ont répondu présents lorsqu'il a fallu modifier leurs plannings, leurs habitudes de travail, faire appliquer les mesures sanitaires, les confinements, les équipements de protection individuelle. Ils ont répondu présent sans sourciller, lorsqu'il a fallu revêtir blouses et charlottes pour faire la toilette des bénéficiaires atteints de la covid19, prenant ainsi des risques pour eux-mêmes et leurs proches. Certains l'ont payé lourdement dans leur chair.

Pour toutes ces raisons, nous demandons au Conseil Départemental, en sa qualité de chef de file de l'action sociale, d'interpeler les pouvoirs publics sur la catastrophe engendrée par un Ségur disparate.

Pour toutes ces raisons, nous demandons à l'État de proposer des solutions qui soient en péréquation avec les difficultés réelles rencontrées sur le terrain.

Pour toutes ces raisons, l'association Éclat se joindra, sur l'appel de l'UNIOPSS, à la mobilisation du 6 octobre 2021 devant la Préfecture de l'Ain.



Mickaël Loonès

Directeur Association Éclat

Association Éclat
Espace Diderot
20 chemin des Tattes du Moulin
01280 Prévessin-Moëns



Élisabeth Tannières

Présidente Association Éclat

Espace Diderot – 20 chemin des Tattes du Moulin – 01280 PRÉVESSIN-MOËNS

Siège social – Tél. 04 50 42 28 05 – contact@association-eclat.org

www.association-eclat.org